

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ALBERES, DE LA CÔTE VERMEILLE ET DE L'ILLIBERIS ◆ Siège : 3 Impasse de Charlemagne 66700 ARGELES-SUR-MER	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° DL2026-0080 Séance du Conseil : 27 AVRIL 2026
RENOUVELLEMENT DU COMITÉ DE DIRECTION DE L'EPIC DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE (OTI P-M)	

L'an deux mille vingt-six, le lundi 27 avril 2026 à 18 heures 30, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobérès se sont réunis, sur la convocation qui leur a été adressée le 21 avril 2026, en salle Albères, au siège Communautaire situé 3 impasse de Charlemagne à Argelès-sur-Mer (66700), sous la Présidence de Monsieur Grégory MARTY, Président.

Étaient présents :

Julie SANZ, Marc HUGONNET, Patricia NADAL, Philippe KERAUFFRET, Claudine JUSTAFRE, Mathieu MARTEL, Sylviane CONCAS, Patrice AYBAR, Michelle MARCHAL, Christian RAMOS, Olivier BATLLE, Aurélie MAILLOLS, Rémi RULL, Anne MORLANS, Olivier CAPELL, Christian GRAU, Marie ARIZA, Guy LLOBET, Annie LAMARQUE, Steve FORTEL, Charlotte EL FARROUJI, Nicolas DOUMENC, Laetitia PORTALES, Claude BARCIA, Martine CASAS-JOURDA, Roland CASTANIER, Gérard PUJOL, Huguette PONS, Hervé VIGNERY, Pierre ORTAL, Danielle FIGUERES, Bruno GALAN, Françoise DARCHE, Sébastien GARRIGUE, Grégory MARTY, Dominique VILVET, Jean-Michel ASTIE, Samuel MOLLI, Marie-Thérèse IMBARD, Gilbert CRITELLI, Jean-Claude ROYO, JEAN Catherine, Nathalie REGOND PLANAS, Yves PORTEIX, Béatrice DELAUNAY, Yvette PERIOT, Christian NIFOSI, Véronique MONIER.

Étaient absents/excusés :

Antoine PARRA, Martine NAUTE.

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents : 48

Nombre de suffrages exprimés : 48

Nombre de procurations : 0

Secrétaire de Séance :

Marie ARIZA

Monsieur le Président expose :

Aux termes de l'article R. 133-3 du code du tourisme qui prévoit que la composition du comité de direction de l'office de tourisme et les modalités de désignation de ses membres sont fixés par délibération de l'établissement public de coopération intercommunale,

Conformément à la délibération n°DL2020-0186 du 31 juillet 2020 le comité de direction de l'OTI Pyrénées Méditerranée est composé de 12 titulaires et 12 suppléants issus du Conseil communautaire et 11 titulaires et 11 suppléants représentants des activités socioprofessionnelles ou membres qualifiés, conformément à l'article 5 des statuts,

Il est proposé que la composition du comité de direction soit la suivante :

1/ Collège des Elus (12 titulaires et 12 suppléants, conseillers communautaires)

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Michelle MARCHAL	Patrice AYBAR
Christian GRAU	Marie ARIZA
Charlotte EL FARROUJI	Steve FORTTEL
Martine NAUTÉ	Gérard PUJOL
Huguette PONS	Hervé VIGNERY
Pierre ORTAL	Danielle FIGUERES
Françoise DARCHE	Bruno GALAN
Dominique VILVET	Grégory MARTY
Marie-Thérèse IMBARD	Samuel MOLI
Jean-Claude ROYO	Catherine JEAN
Béatrice DELAUNAY	Yves PORTEIX
Christian NIFOSI	Véronique MONIER

2/ Les membres proposés pour le Collège des représentants des activités, professions, membres qualifiés et organismes intéressés au tourisme dans le territoire communautaire (11 titulaires et 11 suppléants)

REPRÉSENTANTS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Hôtellerie, Restauration	M. Xavier MAHAUX Hôtel Le Cèdre - Port-Vendres	M et Mme GANDOURINE Hôtel Cara Sol - Elne
Hôtellerie de Plein Air	M. Sébastien GIL Camping Le Haras – Palau-del-Vidre	M. Thomas ENGRAND Camping Le Florida - Elne
Chambres d'hôtes	M. Benoît GROSSIN et Mme Nathalie MATHIEU - La villa ROSACE - Cerbère	Mme Laurence WATTIER L'Orangerie - Elne
Meublés, accueil de groupe	M. TEBOUL - Castell de Blès- Saint-Genis-des- Fontaines	M. Régis CAREL La Voile d'Or – Port-Vendres
Patrimoine	M. Jean-Claude LECLERC Association Patrimoine – Laroque-des-Albères	M. VOITURON – Association PASTOR - Sorède
Productions locales	M. Johann MUNOZ Brasserie La Canya – Saint-André	M. Jérôme CANOVAS Viticulteur – Cerbère
Artisanat d'Art	M. François BRILLIARD Verrier – Saint-André	M. CASTEL ESAT – Sorède

Activités Découverte	Hubert LEVAUFRE Ferme découverte – Saint-André	M. Alain BRUNO Tropique du Papillon – Elne
Activités Marines	M. DELMAS – Club de plongée REDERIS- Banyuls	M. Hervé MAGNIN Parc Naturel Marin
Activités Pleine Nature	Mme MALIRACH – La vallée des tortues – Sorède	M. Grégory LENGRAND Vermeille Kayak – Cerbère/ Banyuls
Membres Qualifiés	Mme Aude VIVÈS ADT des P-O	M. VANROYE CCI des PO

Vu l'article 68 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu les articles L.133-1 et suivants, et R.133-1 et suivants du code du tourisme,

Sur proposition de son Président et après en avoir préalablement délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Désigne les 12 membres titulaires et les 12 membres suppléants composant le collège des élus ainsi que les 11 membres titulaires et les 11 membres suppléants composant le collège des représentants des professions et des organismes intéressés au tourisme du territoire afin de siéger au sein du comité de direction de l'OTI Pyrénées Méditerranée tels qu'énoncés ci-dessus ;

Autorise le Président à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Résultat du vote :

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance

Marie ARIZA



Fait à Argelès-sur-Mer, le 29/04/2026

Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du fait de sa publication et sa transmission en Préfecture
Le Président de la Communauté de Communes

Grégory MARTY



La délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.